

fnsea.fr Toute l'actualité nationale, l'emploi et la formation dans le secteur agricole, les outils pédagogiques



Fédération Nationale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles

FNSEA/JEUNES AGRICULTEURS ATTENDENT DES RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

Retour    

A la suite du Conseil Fédéral des 24 et 25 septembre qui réunissait à Paris les représentants agricoles de la FNSEA et Jeunes Agriculteurs, les deux organisations ont décidé de soumettre "8 points durs" pour alerter le Gouvernement sur les problématiques agricoles.



1- L'UE doit assurer la réparation économique des conséquences de l'embargo
Et sur d'autres fonds que ceux de la PAC

2- 2 plats sur 3 d'origine française dans la RHF
Et exiger des acteurs la promotion de l'origine France

Les engagements pris par les GMS et l'Etat lors de la réunion du 17 juillet présidée par Arnaud Montebourg doivent être honorés :

privilégier la mise en avant des produits français par les enseignes
publier enfin les décrets de la « Loi Hamon » et concrétiser les contrôles et sanctions annoncés.

3- Non au péage de transit
Et refus de toute hausse de taxes : énergie, phytosanitaires, eau

4- Abandonner l'application du Compte pénibilité à l'agriculture
Et alléger les normes et les charges qui pèsent sur le travail :

Lever les contraintes qui empêchent l'apprentissage des mineurs
Maintenir les dispositifs existants d'exonérations de charges sociales sur les saisonniers
Baissier immédiatement le coût du travail par la suppression des cotisations « famille et maladie » compensée par une TVA sociale

5- Versement anticipé des aides PAC au 16 octobre pour tous
Et accompagner les trésoreries des exploitations :

Augmenter les enveloppes de prise en charges des cotisations sociales et d'étalement sans pénalité des cotisations
Mettre en place une couverture assurantielle de base pour toutes les exploitations et toutes les productions
Disposer d'un dispositif d'épargne défiscalisée, la Déduction pour aléas, adapté à chaque entreprise, plus simple et plus souple dans son utilisation

6- Non au blocage des dossiers installation à partir du 1^{er} janvier 2015

Refuser tout retard du Ministère sur la parution des documents administratifs nécessaires au passage des dossiers en CDOA
En Région, finaliser les PDRR avant le 31 décembre 2014 en concertation avec la profession et respecter les cahiers des charges nationaux (PAI, CEPPP, stage 21h) et étudier l'ensemble des candidatures
Maintenir les budgets qui permettent aux porteurs de projet de réaliser le dispositif d'accompagnement à l'installation (stages et formations PPP)
Simplifier les transferts de DPB lors de l'installation d'un jeune entre le 15 mai 2014 et le 15 mai 2015

7- 2015 : Une année blanche sur les contrôles Verdissement/PAC
Et une application pragmatique de la PAC :

ÉVÉNEMENTS

15/11/14 - 15/11/14
Salon de l'enseignement supérieur et des métiers
Parc des expositions de Noron

26/11/14 - 27/11/14
Cap'Inov 2014
A Niort (Deux-Sèvres) - Parc des expositions

28/11/14 - 29/11/14
Collecte nationale des Banques alimentaires
Partout en France

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

22/10/14
GMS : à quand le chemin du partenariat équilibrable

01/10/14
La FNSEA, Orange et sa filiale NordNet lancent
l'expérimentation « Agriculture Connectée »

RESEAUX SOCIAUX



LES ACTUS EN VIDEOS



Toutes les émissions dans la médiathèque

Ne pas pénaliser les agriculteurs à cause du retard pris par l'administration sur les dispositions verdissement (pas de sanction pour non-respect de règles non connues lors des emblavements)
Rendre les MAEC accessibles et applicables, en particulier en Zones intermédiaires et Polyculture-Elevage

8- Non au zonage Directive Nitrates tel qu'il est annoncé

Et du bon sens et des résultats en matière environnementale :

l'Etat et les Régions doivent accompagner la mise aux normes avec un plan ambitieux de modernisation des élevages

Autoriser l'entretien efficace des cours d'eau

Réduire par 2 les délais d'instruction et de recours sur les projets d'investissement (ICPE, Méthanisation, Stockage eau...)

Ne pas appliquer de sanctions pour les porteurs de projet qui ne respecteraient pas leur PDE ou n'atteindraient pas le niveau de revenu minimum pour des raisons liées à la réglementation sur la Directive Nitrates.

Une obligation de résultats pour les battues loups et sangliers

Voir aussi
